

# ACTARES

Actionnariat pour une économie durable  
AktionärInnen für nachhaltiges Wirtschaften

## Rapport annuel 2005

### 1. Assemblées générales d'entreprises

#### 1.1. Nestlé

L'assemblée générale la plus spectaculaire et la plus significative de l'histoire d'ACTARES a sans doute été celle de Nestlé en 2005. La fondation Ethos a réussi à réunir une part suffisante du capital pour faire figurer trois propositions à l'ordre du jour, soutenues par ACTARES. Il s'est agi là d'une véritable révolution pour l'actionnariat helvétique, car les résultats des votes ont été très loin des habituelles approbations quasi unanimes. Le double mandat pour Peter Brabeck a certes été approuvé par 51 % des voix. Mais cette courte victoire a eu pour conséquence que Peter Brabeck a ensuite renoncé à participer au comité de rémunération de Nestlé, ainsi qu'à la vice-présidence du conseil d'administration de Credit Suisse. La révolte des actionnaires n'est pas restée sans suite.

*(Voir ACTARES - Lettre d'information n°11, juin 2005)*

#### 1.2. Credit Suisse

Lors de l'assemblée générale de Credit Suisse, ACTARES a demandé des informations sur un projet d'exploitation pétrolière sur l'île russe de Sakhalin, et sur sa compatibilité écologique et sociale. Credit Suisse participe en tant que conseiller financier à ce projet qui nuit aux conditions d'existence de la

CP 171; 1211 Genève 20  
Tél. 022 733 35 60  
Fax 022 733 35 80  
E-mail: [secretariat@actares.ch](mailto:secretariat@actares.ch)  
CCP: 17-443480-3

Postfach, CH-3000 Bern 23  
Tel. 031371 92 14  
Fax 031 371 92 15  
E-mail: [info@actares.ch](mailto:info@actares.ch)  
PC: 17-443480-3

[www.actares.ch](http://www.actares.ch)

population locale, et menace la survie de la baleine grise. Ce projet est en contradiction avec les Equator Principles, dont Credit Suisse est un des membres fondateurs, qui lui interdisent un financement direct. Que cette banque soutienne un projet qu'elle ne pourra pas financer par la suite constitue pour ACTARES une contradiction inacceptable.

*(Voir ACTARES - Lettre d'information n°11, juin 2005)*

### 1.3. UBS

ACTARES a demandé à l'UBS pourquoi elle ne signait pas les Equator Principles, ce qu'elle entreprenait pour suivre l'évolution des standards sociaux et environnementaux, et sur ses rapports avec les ONG, entre autres. L'UBS a répondu de manière très générale, sans prendre d'engagement concret.

*(Voir ACTARES - Lettre d'information n°11, juin 2005)*

### 1.4. Ciba Spécialités chimiques, Clariant, Novartis, Roche et Syngenta

En 2005 également ACTARES s'est exprimée dans les assemblées générales des cinq grandes entreprises bâloises de la chimie et de la pharmacie, pour stigmatiser la lenteur des expertises et de l'assainissement des anciennes décharges chimiques non sécurisées. A un endroit, les fûts de déchets chimiques étaient accessibles en surface, avec seulement quelques panneaux d'avertissement. A MuttENZ, une décharge enterrée pourrait menacer l'alimentation en eau potable de la ville de Bâle. Cette situation est intenable; ACTARES suit cette affaire de près.

*(Voir ACTARES - Lettre d'information n°11, juin 2005)*

## **2. Contacts avec les entreprises**

### **2.1. Questionnaire Nestlé**

Les différents reproches adressés à Nestlé par ACTARES et d'autres actionnaires ne sont pas restés sans suite. En août, Nestlé a surpris en envoyant un questionnaire à ses actionnaires sur un projet de révision des statuts. Il est vrai que les sujets vraiment intéressants étaient absents de cette consultation, que les questions étaient formulées de manière très étroite, et que le délai de réponse était très court. Pourtant, on peut au moins constater que nos critiques ne sont pas restées sans écho.

*(Voir ACTARES - Lettre d'information n°12, janvier 2006)*

### **2.2. Vögele**

Après 2001 et 2003 (voir *ACTARES - Lettre d'information n° 3 et 8*) ACTARES a rendu visite à Vögele pour la troisième fois, pour avoir des informations de première main sur l'amélioration des conditions de travail dans la confection. Vögele travaille depuis novembre 2004 selon les principes de la Business Social Compliance Initiative (BSCI). Les fournisseurs les plus importants, qui livrent environ 70 % de la marchandise, ont été audités.

Il faut relever la certification SA-8000 de tous les dix fournisseurs en Inde, qui avait été lancée avant l'introduction des normes BSCI, et qui a été menée à bien indépendamment. En 2005 et 2006, il est prévu que l'ensemble des fournisseurs importants en Asie du sud-est suivent le mouvement.

### 2.3. Affaire Swisscom

Fin novembre, le conseil fédéral est intervenu dans la gestion de Swisscom. Il a annoncé qu'il voulait vendre la participation de la confédération et a dans le même temps interdit à Swisscom de procéder à des acquisitions à l'étranger. Plus tard, il a été précisé que seules des participations à des entreprises assurant un service public étaient exclues. Sans nécessité, le conseil fédéral a posé le problème sur la place publique, et par ce fait fortement porté atteinte à la confiance de la population.

ACTARES a vertement critiqué l'intervention maladroite du conseil fédéral, qui a nui gravement à Swisscom, et causé des pertes inutiles aux actionnaires et aux contribuables.

L'affaire Swisscom est une nouveauté pour ACTARES qui, pour la première fois, n'a pas eu de controverse avec la direction d'une entreprise, mais avec un autre actionnaire. ACTARES suivra de près le développement de cette affaire.

*(Voir ACTARES - Lettre d'information n°12, janvier 2006)*

## **3. Contacts avec d'autres institutions**

### 3.1. Fondation GlobalLokal

Le soutien que nous a accordé la fondation GlobalLokal est particulièrement réjouissant. Un montant financier substantiel pour les années 2005 à 2007 est mis à disposition d'ACTARES. Il sera consacré essentiellement à l'intensification de la recherche de membres.

*(Voir ACTARES - Lettre d'information n°12, janvier 2006)*

### 3.2. Académie de l'environnement - Munich

Le 22 novembre, ACTARES a participé à un séminaire sur les placements financiers dans le cadre du développement durable. Il a été montré comment des fonds de placements allemands et autrichiens, des agences d'évaluation et des associations d'actionnaires tentent de donner plus de poids à la durabilité. Le modèle suisse, qui cherche à regrouper les droits d'actionnaires des investisseurs institutionnels, élaboré par Ethos, a été présenté. Sa valeur d'exemple a été reconnue.

## 4. **Affaires internes**

### 4.1. Membres

Au 31 décembre 2005, notre association comptait 640 membres, dont environ 10 en tant que personnes juridiques.

### 4.2. Comité

Fin décembre 2005, notre Comité se composait de sept membres, trois dames et quatre messieurs. Quatre membres sont de Suisse romande, et trois de Suisse alémanique. Sept séances de Comité ont eu lieu en 2005, à Fribourg.

### 4.3. Changements dans l'organisation

Le 1<sup>er</sup> février 2005 est entré en fonction Roby Tschopp en tant que secrétaire exécutif bilingue, pour assurer la succession de

Christoph Buholzer et de Nicole Thonnard. Le Comité remercie Christoph Buholzer et Nicole Thonnard de leur collaboration et leur souhaite plein succès dans leur avenir professionnel. Roby Tschopp est titulaire d'un MBA de l'université de Lausanne et jouit d'une solide expérience acquise dans diverses associations.

*(Voir ACTARES - Lettre d'information n°11, juin 2005)*

#### 4.4. Groupe «Ethique»

Le groupe «Ethique» comprend une quinzaine de personnes qui se sont réunies trois fois en Suisse romande. Le groupe a analysé les directives de votes élaborées par ACTARES. Il a mené également une discussion sur une tendance à laquelle on assiste de soustraire du domaine public les sociétés par actions. Dans des «private equity funds», des sociétés sont reprises par du capital privé. Par ce biais, de nombreuses prescriptions s'appliquant aux sociétés par actions peuvent être éludées. La transparence est ainsi gravement atteinte.

#### 4.5. Lignes directrices pour les votes en assemblées générales d'entreprises

ACTARES s'est penchée en 2005, de manière intensive sur la question – posée déjà lors de la création de l'association – des positions à adopter pour les votes en assemblées générales des entreprises. Jusque là, ACTARES avait suivi les recommandations de la fondation Ethos. En 2005, un projet de lignes directrices propres a été constitué, longuement débattu au sein du Comité, du groupe «Ethique» et lors de l'assemblée générale d'ACTARES, avant d'être finalement approuvé par le Comité.

#### 4.6. Jubilé

En 2005, ACTARES a pu fêter son cinquième anniversaire! Cinq ans déjà que CANES et l'Association des Actionnaires critiques de l'UBS ont fusionné. Grâce aux efforts de nombreux membres, il a été possible de parvenir à l'unité de ces deux organisations.

Par son action «La responsabilité en cadeau» le Comité d'ACTARES tient à l'occasion de ce cinquième anniversaire à remercier tous ses membres pour leur engagement et leur fidélité. La joie d'offrir est associée à la possibilité de faire connaître notre engagement à toujours plus de personnes et à leur donner envie de nous rejoindre sur les objectifs visés par ACTARES. Chaque membre peut proposer les noms d'amies, d'amis ou de connaissances à qui ACTARES offre la qualité de membre pour l'année 2006.

### **5. Relations publiques et acquisition de membres**

#### 5.1. ACTARES - Lettre d'information

Comme d'habitude, des lettres d'information ont paru en janvier et en juin. Toutes les lettres d'information publiées sont à disposition sur le site internet [www.actares.ch](http://www.actares.ch). Sur notre site sont également disponibles la charte, les statuts, les lignes directrices pour les votes en assemblées générales d'entreprises élaborées en 2005 ainsi que des informations sur le Comité, la qualité de membre, un glossaire et d'autres documents importants liés à l'actualité.

## 5.2. Annonces et encarts

ACTARES a fait à nouveau paraître des annonces ou a fait insérer des encarts dans différentes publications. L'idéal consiste dans certains cas à lier l'annonce à un article rédactionnel.

## 5.3. Fair Trade Fair

Comme en 2003, ACTARES a saisi l'occasion de se présenter lors de la «Fair Trade Fair» (foire du développement durable) à un public particulièrement intéressé. Sur son stand situé juste devant le palais fédéral, le secrétaire exécutif, trois membres du Comité de Suisse alémanique ainsi que des membres de la région de Berne ont pu mener maintes conversations instructives et distribuer de l'information sur ACTARES.

*(Voir ACTARES - Lettre d'information n°12, janvier 2006)*